

Une ressource à préserver, à partager, à exploiter pour Genève :

Donnée ou produit, matérielle ou immatérielle, pour quel service utile au territoire, aux habitants, à l'environnement etc.

Rhône

Des droits et des obligations pour préserver et exploiter la ressource

Quels types modèles d'usage et juridiques pour pérenniser la ressource partagée

Reconnaitre

- Respect des droits propres au Rhône → libertés fondamentales
- Limite planétaire
- Règlements d'usage

Une communauté d'acteurs porteuse d'une gouvernance

Qui seraient ces acteurs associés autour d'une propriété non exclusive ?

- Les habitants du bassin versin → réflexions géographiques
- Les pouvoirs publics concernés
- Les gardiens / sentinelles (principe de vigilance)

Avancement

Un commun entièrement nouveau, en développement, en phase d'expérimentation, ou existant ?

Mobilisation ; contributions

Potentiel

Impact possible au niveau cantonal, national, international ?

transnational

Besoins pour développer ce commun

Pour les prochains mois, prochaines années ... ?